

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	46	Absents représentés :	11
Présents	30	Absents non représentés :	5
VOTANTS			41

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 29 mai 2017, après convocation légale reçue le 23 mai 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, Mme Martine CASADEI, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LEMEUR, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, Mme Véronique MURZILLI, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER

Etaient Absents représentés :

Mme Sandrine BRAUD (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Alain BRES (pouvoir donné à Mme Annie MILLET), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Christian RIOU), Mme Annie GARNERO, (pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON), M. Michel MUS (pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX), Mme Mireille PEREZ (pouvoir donné à M. Jacques GRAU), M. Michel PERRAND (pouvoir donné à M. Christian TORT), M. Serge SOLER (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Michel TERRISSE (pouvoir donné à M. Bernard LE MEUR), Mme Isabelle VINSTOCK (pouvoir donné à M. Christian GROS)

Etaient Absents non représentés : M. Rémy ARNAUD, M. Pascal BONNIN, M. Yannick LIBOUREL, Mme Fabienne THOMAS, M. Alain MILON

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Approbation des plans de financement des demandes d'aides financières au titre
de la DETR pour les dossiers d'acquisition du logiciel ACTES et de
l'Aménagement du Centre Ancien à Pernes-les-Fontaines –
Tranche conditionnelle 2**

Par délibérations N 30 et 32 du conseil communautaire en date du 10 avril 2017, la Communauté de Communes a délibéré pour demander des aides financières au titre de la DETR pour les dossiers d'acquisition du logiciel ACTES et de l'Aménagement du Centre Ancien – Tranche Conditionnelle 2 à Pernes les Fontaines.

Les Plans de financement n'ont pas été approuvés lors de cette séance, il convient donc de demander au Conseil Communautaire d'approuver :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

Le Plan de financement de l'acquisition du logiciel ACTE :

- Montant de l'opération : **5 181.00 € HT**
- DETR 60 % : 3 108.60 € HT
- Fonds propres 40 % : 2 072.40 € HT

Le plan de financement de l'Aménagement du Centre Ancien – Tranche Conditionnelle 2 à Pernes les Fontaines :

- Montant de l'opération : **433 233.00 € HT**
- DETR 35 % : 151 632.00 € HT
- Fonds propres 30 % : 129 970.00 € HT
- Emprunt 35 % : 151 631.00 € HT

Le Conseil Communautaire,

Monsieur Pierre GABERT, Vice-Président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE :

Le Plan de financement de l'acquisition du logiciel ACTE comme suit :

- Montant de l'opération : **5 181.00 € HT**
- DETR 60 % : 3 108.60 € HT
- Fonds propres 40 % : 2 072.40 € HT

Le plan de financement de l'Aménagement du Centre Ancien – Tranche Conditionnelle 2 à Pernes les Fontaines comme suit :

- Montant de l'opération : **433 233.00 € HT**
- DETR 35 % : 151 632.00 € HT
- Fonds propres 30 % : 129 970.00 € HT
- Emprunt 35 % : 151 631.00 € HT



Le Président,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**



CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION ENVISAGEE

➤ intitulé de l'opération :

Acquisition du Logiciel ACTES.

➤ description de l'opération et objectifs :

La Communauté de Communes souhaite acquérir un logiciel destiné à la mise en œuvre de l'aide au contrôle de légalité dématérialisé des actes administratifs (ACTES) pour elle et ses communes membres. Il est précisé que les demandes isolées des communes ne sont pas recevables.

La Communauté de Communes propose de créer un groupement de commande avec les communes de Monteux et Pernes Les Fontaines pour l'acquisition d'un logiciel destiné à la mise en œuvre de l'aide au contrôle de légalité dématérialisé des actes administratifs (ACTES)

Dossier inclus dans un contrat de ruralité : OUI - NON

ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION

➤ Date prévisionnelle de début des travaux ou de l'acquisition

SEPTEMBRE 2017

➤ Échéancier de réalisation de l'opération et des dépenses

SEPTEMBRE 2017

COÛT TOTAL DE L'OPERATION hors honoraires HT (HORS TAXES)*

	Date demande	Subvention acquise (oui/non)	Montant subventionnable H.T	Taux	Montant H.T
DETR	10.04.17		5 181.00	60	3 108.60
Autre subvention ETAT* (travaux divers d'intérêt local, etc.)					
Fonds Européens*					
Conseil Départemental*					
Conseil Régional*					
Fonds propres				40	2 072.40
emprunt					
TOTAL Hors Taxes				*	5 181.00

* en cas de demande de cofinancement, fournir obligatoirement la demande ou l'arrêté d'attribution.

* les montants HT du coût de l'opération et du plan de financement doivent être rigoureusement égaux.

CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION ENVISAGEE

➤ intitulé de l'opération :

RESTRUCTURATION DU CENTRE ANCIEN - TRANCHE CONDITIONNELLE II
Quai des Lices - Rue du Portalet - Place du Portalet - Rue des Auldannes

➤ description de l'opération et objectifs :

Les travaux comprennent les déposes et démolitions nécessaires à la réalisation des travaux, la réalisation des réseaux d'eaux pluviales, la réalisation des réseaux secs, ERDF - Télécom - Fibre vidéo - Eclairage, les terrassements en déblais et en remblais, la réalisation des bordures et caniveaux, la réalisation des couches formes et surfaces (enrobés, calades, béton...), la fourniture et la mise en place des candélabres, la mise en place de mobilier urbain, le raccordement des fontaines, la signalisation et la signalétique.

Objectif : Restructurer le Centre Ancien de Pernes-les-Fontaines

Dossier inclus dans un contrat de ruralité : OUI - NON

ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION

➤ Date prévisionnelle de début des travaux ou de l'acquisition

OCTOBRE 2017

➤ Échéancier de réalisation de l'opération et des dépenses

OCTOBRE 2017-MARS 2018 = 6 mois

COÛT TOTAL DE L'OPERATION hors honoraires HT (HORS TAXES)*

	Date demande	Subvention acquise (oui/non)	Montant subventionnable H.T	Taux	Montant H.T
DETR	10.04.17		433 233.00	35	151 632.00
Autre subvention ETAT* (travaux divers d'intérêt local, etc.)					
Fonds Européens*					
Conseil Départemental*					
Conseil Régional*					
Fonds propres				30	129 970.00
emprunt				35	151 631.00
TOTAL Hors Taxes				*	433 233.00

* en cas de demande de cofinancement, fournir obligatoirement la demande ou l'arrêté d'attribution.

* les montants HT du coût de l'opération et du plan de financement doivent être rigoureusement égaux.